

SPÉCIAL FÊTE DU TRÔNE

Les cahiers

du



Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Edition spéciale 2015

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Abdellatif El Hammouchi

DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE



Abdellatif El Hammouchi, patron du pôle DGSN - DST P. 10

16^{ème} anniversaire de l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI



LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

EDITO

Par

Abdellah Chankou

Ce Maroc qui résiste

La monarchie au Maroc fait partie de l'identité nationale et bénéficie d'un ancrage solide dans la société. C'est là que réside le secret de sa résistance aux tourments de l'histoire puisée également dans sa capacité d'adaptation remarquable. On l'a vu lors du mouvement contestataire du 20 février né du fameux Printemps arabe : le Royaume, sous la conduite d'un roi populaire et accessible, a su traverser cette période délicate sans dégâts tout en concédant quelques actions réformatrices.

Le problème de la légitimité politique que connaissent certains pays arabes ne se pose pas au Maroc. Le Roi, symbole de l'unité du pays, garant de sa stabilité, n'est pas en équation. En même temps commandeur des croyants, titre qui donne à son règne une dimension religieuse reconnue, le souverain jouit dans ce domaine d'une autorité incontestable.

Dans un monde arabe ravagé par les conflits et en proie aux démons de l'extrémisme et du terrorisme, la royauté s'est imposée comme une valeur-refuge et une garantie de la pérennité de la nation et de son développement.

C'est cette quiétude que certains pays dans la ré-

gion jalourent aux Marocains; d'autres nourrissent in petto l'espoir de voir le pays basculer dans le désordre en y travaillant même un peu. Mais à chaque fois le Maroc parvient à décevoir leur ambition maléfique, poursuivant son chemin avec ses succès et ses ratages.

Si le Maroc est parvenu, au prix de multiples sacrifices, à sauvegarder sa cohésion, il n'a pas tout réussi. Des déficits chroniques demeurent, qui empêchent le décollage du pays en rendant illusoire son accès au statut de pays émergent. En tête des carences, il y a bien sûr l'éducation dans son acception la plus large. Dans ce domaine vital, pilier de tout développement cohérent et durable, le pays continue à accuser un retard qui risque de compromettre sérieusement son projet de société qui ne peut être protégé et immunisé que par des citoyens bien formés, conscients, autonomes et respectueux des lois en vigueur. L'autre réforme inaboutie et sans cesse déferée c'est celle de la justice qui continue à souffrir d'un grand déficit d'image. Or, sans juges qui ont les moyens de leur indépendance, point de justice saine et efficace.

Pour changer de catégorie, il faut aujourd'hui accélérer le rythme des réformes portées par S. M. le Roi Mohammed VI qui a depuis son accession

au trône œuvré sans relâche pour mettre son pays sur les rails du développement et du progrès. Grâce à la politique volontariste du souverain, le Royaume est en train d'être modernisé à marche forcée pour mieux tirer profit de son capital stabilité et de son emplacement stratégique ; la stratégie des grandes infrastructures, initiée il y a plus d'une décennie par le chef de l'Etat, commence à porter ses fruits, faisant aujourd'hui du Maroc une destination privilégiée des grands groupes (automobile et aéronautique notamment) en quête de nouveaux parts de marchés en Afrique et même en Europe. Il appartient au gouvernement d'accompagner cette dynamique en rendant plus attractif l'environnement des affaires qui continue à souffrir de certaines lourdeurs rédhitoires.

En 16 ans de règne, le Roi Mohammed VI a changé le Maroc en interne mais aussi à l'étranger en le repositionnant sur l'échiquier diplomatique régional et international. Alliance stratégique avec les monarchies du Golfe et partenariats tous azimuts en Afrique subsaharienne où il a fait de longs périples. Dans sa vision, le chef de l'Etat estime que le Maroc partage une communauté de destin avec les uns et les autres qui va au-delà des intérêts économiques. ■

A L'OCCASION DU 16^{ÈME} ANNIVERSAIRE
DE L'INTRONISATION

DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU LE GLORIFIE



Le Directeur Général du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et l'ensemble du personnel ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI,

que Dieu le glorifie, leurs vœux les plus déferents de bonheur et de prospérité ainsi qu'à son Altesse

Royale le Prince héritier Moulay AI Hassan, à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

CDVM
مجلس القيم المتقولة



OCPGROUP.MA

À l'occasion du 16^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

**Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP**
ont l'insigne honneur de présenter à

Sa Majesté le Roi Mohammed VI



que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

**Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay Al Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.**

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement au
Glorieux Trône Alaouite.

La Baïa, l'union sacrée du Roi et du Peuple

Selon la tradition marocaine, la Baïa n'est pas un cérémonial figé. La tradition a pu évoluer à travers le temps en intégrant une dimension politique et territoriale pour s'adapter aux évolutions institutionnelles du moment.



Une tradition chargée de symbolique.

Au-delà de son aspect festif et spectaculaire extérieur qui suscite fascination et émotion aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, la Baïa revêt un caractère éminemment politique et religieux. C'est une sorte de contrat social à double portée. D'un côté il y a la dimension religieuse de l'allégeance proprement dite par laquelle les sujets investissent leur Souverain de pouvoirs de commanderie des croyants, et de l'autre, il y a la dimension temporelle d'Al walae qui ajoute au chef religieux ou le Sultan la prérogative de chef d'Etat au sens politique du terme. Cette dernière dimension pouvant être renouvelée chaque année contrairement à la première qui est faite seulement au moment de l'accès au Trône. De plus, l'acte de la Baïa sous sa forme religieuse est consigné par écrit et signé par les oulémas, les grands dignitaires du régime et les chefs de l'armée. Ainsi depuis l'indépendance du Maroc, deux actes de Baïa ont été rédigés à l'occasion de l'investiture de feu Hassan II et de son héritier Mohammed VI de leurs pouvoirs de la grande Commanderie des croyants (Al imama al qobra). Ce nouveau concept d'Al walae (qui signifie plus reconnaissance d'autorité que soumission) va s'institutionnaliser pour devenir une constante de la vie politique nationale après l'abandon du régime du Sultanat pour celui de Royauté sous le règne de feu Mohammed

V. L'organisation annuelle de la fête du Trône dès 1933 à Salé en fut la consécration. Selon le politologue Mohamed Tozy, « les cérémonies annuelles d'allégeance servent plutôt à la présentation du walaa, et non pas de la Baïa proprement dite, comme celle qui a été accordée à SM Mohammed VI, le 23 juillet 1999, dans laquelle les signataires réitèrent leur engagement pour le respect du devoir d'obéissance, de fidélité et de dévouement qui découlent de la Baïa, dans le bonheur et l'adversité ». Et, « si les accessoires de la souveraineté (parasol, costume, chevaux de compagnie...) sont bien visibles, les tribus ont disparu et les hommes ont changé. Agents d'autorité, élus locaux, notables (oulémas, professeurs d'université, gros commerçants) sont priés de se tenir, durant la journée de la fête du trône, dans l'enceinte du Palais », souligne le professeur marocain.

Cérémonial

Cependant, parmi les convives venus prendre part à hafl Al walae, ce sont les agents du ministère de l'Intérieur qui occupent les premiers rangs. Oulémas, walis, ministres, hauts fonctionnaires, et parlementaires se courbent au passage du Roi, font acte d'allégeance en clamant Allah ibark F'aamer Sid (Que Dieu bénisse mon seigneur). Les serviteurs du palais répondent en chœur et à l'unisson Allah irdi alikoum, galikoum Sidi (Notre Seigneur vous

a accordé sa bénédiction)». Si le rituel de la Baïa remonte aux premiers temps de l'Islam, les historiens s'accordent à penser qu'il a été introduit au Maroc actuel avec l'avènement de la dynastie Idrisside. La Baïa dans son aspect religieux est faite au Sultan une seule fois dans sa vie, au moment de son intronisation. Comme la Baïa dans sa dimension temporelle (Al walae), elle ne prend fin qu'avec la destitution du Sultan. En fait si les sujets s'engagent par la Baïa sous ses deux formes à l'obéissance au Sultan et au respect de son autorité, cette dernière peut très bien être remise en cause si le Sultan ou le Roi trahit ses engagements à garantir la paix et la sécurité de ses sujets et de leurs biens, la protection de la religion, de l'intégrité territoriale et de l'Etat. Le rituel ou le cérémonial de la Baïa cessera d'être organisé une seule fois, au moment de l'intronisation du Sultan, avec l'avènement de la dynastie Saâdienne. Ainsi, le Sultan Ahmed Al Mansour Eddahbi instaura non seulement une Baïa renouvelable tous les ans mais il introduisit le concept d'allégeance au Prince héritier tout en mettant en place tout un dispositif cérémonial qui se déroulait à l'extérieur des murs la ville, dans un vaste espace appelé le méchouar. Les oulémas, les chefs des tribus, les cadis, les khatib (orateurs religieux), les chefs de l'armée y venaient en groupes méticuleusement organisés selon le rang social de chaque institution présenter leur allégeance au

Souverain après le discours inaugural prononcé par un grand cadî. Les Souverains alaouites ont dès l'avènement de Moulay Rachid repris l'ensemble de ces rituels en faisant pérenniser la tradition et ce jusqu'aux premières années de l'indépendance où le concept de la Baïa va connaître un certain nombre de petits changements qui s'inscrivent toutefois dans la continuité ; étant donné que celle-ci va préserver sa dimension religieuse de ciment sacré qui lie le Sultan et le peuple, ayant lieu une seule fois, au moment de l'accession au Trône ; excepté le cas de la libération d'une terre colonisée, comme cela fut le cas de la région d'Oued Eddahab dont la récupération est fêtée chaque 14 Août depuis 1979. De même la cérémonie mettant en scène l'aspect temporel de la Baïa ou de l'Allégeance (Hafl Al walae) qui avait lieu chaque 3 mars sous feu Hassan II et chaque 30 juillet sous son successeur Mohammed VI connaîtra elle aussi quelques introductions nouvelles. Dont le fameux carrosse royal or et rouge écarlate, cadeau de la cour d'Angleterre. Néanmoins, l'hippomobile utilisé fréquemment dans les premières années du règne de Mohammed VI s'éclipsera des fois au profit du pur sang noir, symbole du Trône mobile. ■

Saliha Toumi



A l'occasion de la Fête du Trône, marquant le seizième anniversaire de l'intronisation
de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Glorifie**,
le Directeur Général et l'ensemble des collaborateurs du Groupe Caisse de Dépôt et de Gestion
ont l'insigne honneur de présenter
à **Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine**,
leurs vœux les meilleurs, ainsi qu'à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan,
à son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid
et aux membres de la Famille Royale.



Pour le Maroc Avenir

Moulay El Hassan, un prince de son époque

Moulay El Hassan a été propulsé très tôt au devant de la scène politique par son père qui veut visiblement que le prince héritier s'initie dès son jeune âge au métier et à la vie de Roi qui ne sont pas « un long fleuve tranquille ».

J'ai vu le prince héritier Moulay El Hassan jouer au football avec ses copains. C'était dans l'après-midi du dimanche 12 juillet, sur le terrain de mini-foot en salle aux normes Fifa du club Miami sur la corniche casablancaise. Maillot noir, torse nu, Moulay El Hassan tapait dans le ballon pieds nus avec une agilité remarquable. Mais quel potentiel d'énergie ce Moulay El Hassan ! Cela se lisait sur son visage, il était heureux le petit prince de 12 ans qui, à en juger par la manière dont il faisait les passes et les dribbles, voue une grande passion au sport le plus populaire de la planète. Une semaine plus tôt, le petit prince, en tenue décontractée, s'était rendu au Morocco Mall avec ses camarades du collège royal pour assister à la projection du quatrième volet de Jurassic Park du réalisateur américain Steven Spielberg. Après une année studieuse sanctionnée par un «prix de l'excellence», le prince héritier avait besoin de souffler et de s'amuser. Comme les enfants de leur âge, Moulay El Hassan et ses copains vivent leur époque en s'offrant des moments de divertissement. Ils auraient pu se payer du bon temps sans avoir à mettre les pieds dehors mais le souverain, visiblement opposé à la culture de l'isolement dont il a souffert dans son parcours d'héritier du Trône, a fait pour son fils et ses compagnons un choix éducatif différent, ouvert sur la société. C'est à cette âge-là en effet que l'enfant roi est attiré par son environnement et les éléments qui le composent, ce qui va lui permettre de se construire tout en développant grâce au contact avec les autres son potentiel de curiosité, de socialisation et d'adaptabilité ainsi que son désir de découverte.

Dans la vision royale, ces sorties sont le moyen idéal pour forger un prince normal, imprégné de la réalité de son pays, proche de la population, un prince héritier autonome, indépendant, responsable et affirmé. En somme, ces virées font partie de la préparation au métier de roi et de la structuration de sa personnalité. Dans une interview accordée au magazine Paris Match, le souverain avait déclaré s'investir personnellement dans l'éducation de son fils. «Je ne souhaiterais pas qu'il soit façonné à mon image, mais qu'il se forge sa propre personnalité. Mon père aimait à dire, en parlant de moi : " Lui, c'est lui, moi c'est moi. Le style c'est l'homme "».

Aisance

Parallèlement à cette vie de divertissement en société, Moulay El Hassan a été propulsé très tôt au devant de la scène politique par son père. Ce dernier veut que le prince héritier s'initie dès son jeune âge au métier et à la vie de Roi qui ne sont pas « un long fleuve tranquille ». Il faut s'y préparer dès l'enfance afin de se familiariser avec les mille et une exigences de la royauté dont il s'agit de maîtriser les différents exercices. C'est ainsi que le petit prince posait début 2012 aux côtés de son père avec les ministres du gouvernement Benkirane. Depuis, il est chargé d'accomplir régulièrement des tâches officielles, avec une aisance qui suscite l'admiration des Marocains. Le 10 mai 2013, le prince Moulay El Hassan donnait le coup d'envoi du troisième Challenge international Moulay El Hassan de cyclisme. Le 7 novembre 2014, Moulay El Hassan fait ses premiers pas dans le champ religieux en accomplissant à la mosquée de Rabat aux



Moulay El Hassan, responsabilisé très tôt.

côtés du Premier ministre la prière rogatoire qui fait partie des prérogatives de la commanderie des croyants. Alors qu'il n'a que 11 ans, il a remis, le 20 décembre 2014 à Marrakech, la coupe du Mondialito aux joueurs du Real Madrid.

Le jeudi 21 mai dernier, il représentait son père aux funérailles du général Abdelaziz Bennani, ancien numéro 2 de l'armée marocaine. De plus en plus présent dans les activités officielles du pays y compris à l'occasion des déplacements des chefs d'Etat étranger, le jeune

prince se tient depuis plusieurs années aux côtés de son père lors des cérémonies religieuses et des anniversaires de la fête du Trône. Les Marocains assisteront en 2009 à sa première apparition publique. Alors âgé à peine de 6 ans, le petit prince tenait fermement la main de son père. Désormais, à force d'être responsabilisé, c'est un Moulay El Hassan plein d'assurance, maîtrisant parfaitement le protocole et ses codes, qui assume parfaitement son statut de futur roi. ■

Abdellah Chankou



Mondialito 2014, Moulay El Hassan remettant le trophée à Real Madrid.



Un groupe historique engagé au service du développement du Royaume.

Depuis sa création dans les années 60, Holmarcom a su, au gré des époques, maintenir le cap et avancer avec clairvoyance et ambition pour se hisser parmi les grands acteurs économiques marocains. Le Groupe a fait le choix stratégique de la diversification en intervenant dans les secteurs-clés du pays. Grâce à son esprit pionnier, il continue à consolider le leadership de ses filiales tout en poursuivant une politique de croissance dynamique, accompagnant les grands chantiers de modernisation du Royaume.



FINANCE Atlanta - Sanad - CPA **AGRO-INDUSTRIE** Les Eaux Minérales d'Oulmès - Somathes - Les Huiles d'Olives de la Méditerranée - Juiçe & Nectar Partner **DISTRIBUTION ET LOGISTIQUE** Le Comptoir de l'Electroménager - Le Comptoir de l'Industrie - Le Comptoir de l'Armature Mass Céréales Al Maghreb - Yellowrock - Défi Courses **TRANSPORT AÉRIEN** Air Arabia Maroc **IMMOBILIER** Immobilier haut standing - Immobilier intermédiaire **AUTRES** Olléaris Maghreb - Radio Plus

Mohammed VI, l'Afrique chevillée au corps

La politique africaine du Maroc, portée personnellement par S.M le Roi Mohammed VI, est un alliage de partenariat économique sincère, de stratégies de transfert d'expertises et de diplomatie religieuse. Le Maghreb attendra.

Le Maroc continue d'étendre son influence dans le continent, grâce aux tournées royales, désormais régulières, en Afrique subsaharienne où le souverain s'est rendu trois fois en trois ans. Le dernier périple en date a mené le souverain au Sénégal, puis en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Gabon. Le but de cette troisième tournée s'inscrit dans la suite des précédentes, en privilégiant la consolidation de projets déjà noués, tout en lançant de nouveaux partenariats. Le Maroc, deuxième investisseur africain sur le continent derrière l'Afrique du Sud, est présent dans des secteurs stratégiques comme la banque, l'agriculture, les assurances, l'immobilier ou les télécoms. Ces partenariats multiformes sont favorisés entre autres par l'organisation du Forum Afrique Développement, à Casablanca, où plus d'un millier de décideurs économiques et politiques des deux parties se sont retrouvés pour un « Davos Africain ». Résultat : Depuis cinq ans, plus de la moitié des investissements directs du Maroc à l'étranger se concentrent sur l'Afrique, avec 1,5 milliards d'euros investis, ce qui fait du royaume le deuxième investisseur après l'Afrique du sud.

Cinquième puissance économique africaine, le Royaume poursuit la stratégie que le chef de l'Etat a définie dès les débuts de son règne il y a seize ans : étendre l'influence économique du pays dans le reste du continent, en particulier en Afrique subsaharienne, de façon à renforcer également l'expansion continentale du Royaume. Mais l'approche royale a ceci de particulier qu'elle vise à promouvoir un processus intégré de développement durable qui place l'élément humain au centre des priorités en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants en agissant sur l'environnement, l'éducation et la



Le Roi du Maroc, fervent défenseur de l'Afrique.

formation de la jeunesse. Elle atteste de la volonté, déjà exprimée par Hassan II, de faire de l'Afrique une priorité de la diplomatie marocaine. Elle illustre de façon réaliste la solidarité effective entre les Etats africains que le Roi Mohammed VI avait rappelée lors de l'ouverture du forum d'Assilah relatif au projet d'Etats-Unis d'Afrique en 2006. Elle poursuit une tradition politique constante de la diplomatie chérifienne, tissée depuis des siècles par les liens humains et spirituels qui remontent au commerce caravanier et aux Almoravides plongeant leurs racines dans le Sud saharien profond.

Valeurs

Ce voyage vient encore attester que le Maroc est une puissance africaine qui a des liens anciens et étroits avec l'Afrique subsaharienne. Il fait suite à de nombreux déplacements entrepris par le souverain dans la région depuis son accession au trône. Néanmoins, il se caractérise par sa longueur et par l'enchaînement des visites qui lui impriment une dimension singulière dans le contexte diplomatique et stratégique régional du moment.

Cette constance politique s'explique tout d'abord par des liens religieux. Le Roi du Maroc, Commandeur des croyants, est considéré par les Africains musulmans malékites et par les confréries

comme leur chef spirituel. Le Maroc a signé avec le Mali des accords pour la formation de cinq cents Imams car, ainsi que le Roi l'avait rappelé lors de l'investiture du Président Ibrahim Boubacar Keita, la tradition et la pratique de l'islam « se nourrissent des mêmes préceptes du juste milieu et se réclament des valeurs de tolérance et d'ouverture à l'autre, et demeurent le fondement du tissu spirituel continu » qui a lié ces pays à travers l'histoire. De semblables demandes de formation émanent de la Guinée et d'autres Etats africains témoignant du rayonnement religieux du Royaume chérifien. L'Afrique a trouvé dans le roi du Maroc non seulement un militant convaincu et agissant de la coopération sud-sud mais un défenseur de sa cause dans les instances internationales. Dans son discours adressé aux participants au Crans Montana Forum (12-14 mars 2015), et dont le chef du gouvernement, Abdelillah Benkirane a donné lecture, S.M le Roi Mohammed VI a appelé de ses vœux l'émergence d'une Afrique solidaire, épanouie économiquement, où règneraient la paix, la sécurité, la justice sociale et la promotion des ressources humaines, tout en rappelant au passage que « le Maroc ne cesse d'œuvrer en faveur d'une Afrique moderne, audacieuse, entreprenante et ouverte, une Afrique fière de son identité,

forte de son patrimoine culturel et capable de transcender les idéologies surannées ». L'Afrique serait mieux lotie qu'elle ne l'est aujourd'hui si elle n'était pas colonisée. Mais la réalité fait qu'elle continue « à en subir les squelles », affirme le souverain qui considère que « les frontières héritées de la colonisation sont encore et souvent la source majeure de tensions et de conflits ».

Approche

En pointant les « effets pervers » de la colonisation qui freinent encore le développement l'Afrique, S.M le Roi avait fait le même plaidoyer devant la 69e Assemblée générale des Nations unies à New York en appelant les pays occidentaux à ne plus imposer leur diktat aux pays du Sud.

« Je suis venu, porteur d'un appel à l'équité pour les pays en développement, surtout en Afrique, un appel pour une approche objective de la problématique du développement dans ce continent. Comme vous le savez, le développement durable ne se décrète pas par des décisions ou des recettes toutes prêtes, pas plus qu'il n'existe un seul et unique modèle en la matière », fait remarquer le Souverain dont l'engagement africain est un engagement de cœur. ■

Rachid Abbar

À L'OCCASION DU 16^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE **SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI**

LE PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC ET L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS
ONT L'ÉMINENT HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VOEUX LES PLUS DÉFÉRENTS,

À SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI,
À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN,
À SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID,
ET À TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.

NOUS SAISISSEONS CETTE HEUREUSE OCCASION POUR RENOUVELER À SA MAJESTÉ NOTRE ATTACHEMENT
INDÉFECTIBLE AU TRÔNE ALAOUITE ET AFFIRMER NOTRE ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER, SOUS LES HAUTES
DIRECTIVES DE NOTRE SOUVERAIN, L'IMPORTANT PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
QUE CONNAÎT NOTRE ROYAUME.



GROUPE CRÉDIT AGRICOLE DU MAROC

UN ENGAGEMENT DURABLE

Comment Abdellatif Hammouchi est devenu Monsieur sécurité et renseignement du Maroc

De l'ombre à la lumière

Parcours sans faute que celui de Abdellatif Hammouchi, passant de simple fonctionnaire fraîchement diplômé en 1993 au poste de directeur général du pôle de renseignement-sécurité le plus stratégique du pays.

Abdellatif Hammouchi a vécu beaucoup de choses en l'espace de quelques années. De la tentative de son audition par la justice française dans une supposée affaire de torture et qui a débouché sur une crise politique entre le Maroc et la France à sa décoration par le gouvernement espagnol de « La croix honorifique de mérite policier avec distinction rouge » en guise de reconnaissance du rôle du Maroc en matière de paix et de sécurité dans le monde, en passant par sa dernière nomination à la tête de la police nationale en remplacement de Bouchaïb Rmail, le patron de la DST fait partie de ces dirigeants qui sont en quelque sorte victimes de leur sérieux et rigueur. L'homme le mieux informé du pays, doté d'un tempérament discret, était à mille lieues de penser qu'il allait un jour se retrouver propulsé au-devant de l'actualité et être au centre de toutes les attentions. Car M. Hammouchi est d'un naturel réservé qui a toujours fui les feux de la rampe, du genre à privilégier l'action à la parole. Une efficacité qu'il a eu suffisamment du temps à démontrer et que ses chefs hiérarchiques ont appris à apprécier au lendemain des attentats de Casablanca du 16 mai 2003.

C'est à ce moment-là que le destin de ce travailleur acharné, qui fait partie de l'armée de l'ombre de la surveillance du territoire, va basculer grâce à sa connaissance approfondie des groupuscules islamistes dont il connaît les différences des sigles et les moindres nuances idéologiques. Autrement dit, là où le commun des mortels tend à affubler d'islamiste tout ce qui porte une gandoura et une barbe, le jeune Hammouchi, lui, fait le distinguo, en professionnel du renseignement, entre toutes les mouvances- dans leurs diverses manifestations complexes - qui gravitent autour de la galaxie intégriste. Alors patron de la DST, le général Hamidou Laânigri repère cette compétence qui sait blinder ses enquêtes sur l'islamisme marocain et la fait sortir de l'ombre en en faisant un proche collaborateur.



Abdellatif Hammouchi, un homme discret mais efficace

C'est lui qui sera chargé, après les attentats de Casablanca, d'expliquer aux cadres et hauts cadres de l'administration du territoire (walis et gouverneurs) et même à une brochette de dirigeants politiques la différence entre la salafia Al Jihadia, Al Adl Wal Ihssane, Ansar Al Mahdi, Adaawa wa Tabligh ou Ahl-ul- Sunnah wal Jamaa.

Loyauté

Ces séances de formation étaient nécessaires pour que les agents d'autorités puissent mener à bien la lutte anti-terroriste en faisant de bonnes remontées de terrain après avoir repéré les «éléments potentiellement dangereux dans les quartiers en difficulté». C'est naturellement que le dauphin de Laânigri, qui s'est imposé comme l'expert incontesté des réseaux islamistes à l'œuvre au Maroc et à l'étranger deviendra en décembre 2005, à 39 ans, le plus jeune patron de la DST depuis l'indépendance du pays. Une consécration pour ce fils du peuple qui a joué un rôle important dans la libération des chioukhs de la Salafia Jihadia, Fizazi, Abou Hafs et compagnie qui avaient écopé de lourdes peines dans les procès des attentats de Casablanca. Inconnu du grand public, l'homme le plus informé du Maroc, qui intégrera les rangs de la police en 1993 avant de choisir la filière DST, continuera à servir la maison avec la même loyauté et abnégation. Et surtout la même discrétion. Si la fièvre contestataire née des manifestations du Mouvement du 20

février a donné des nuits blanches à M. Hammouchi, il a su surveiller comme le lait sur le feu sa moindre action dont il a évalué la dangerosité.

Assainissement

Le visage de Hammouchi ne commencera à sortir de l'anonymat qu'à la faveur de la crise maroco-française qui a longtemps tenu en haleine l'opinion et les dirigeants des deux pays. Les Marocains se familiariseront avec lui après sa nomination par S.M le Roi au poste de directeur général de la DGSN. Cette nouvelle direction qu'il cumule avec celle de la DST en fait un homme public qui doit mener des activités publiques qui forcément l'exposent aux flashes des caméras et des photographes. Propulsé au-devant de l'actualité malgré lui, Hammouchi a une nouvelle feuille de route pour la police dont le souverain lui a tracé les grandes lignes : moralisation, efficacité et respect de la loi. Tout un programme qui nécessite une réorganisation en profondeur de la DGSN et une révision des méthodes de son travail. L'action réformatrice sur fond d'assainissement a déjà commencé avec le changement de certains directeurs centraux et la suspension d'un marché jugé sujet à caution portant sur la livraison d'uniformes policiers. Le ton est donné. La carte-maîtresse que Hammouchi s'emploie déjà à jouer a pour nom l'application de la loi dans le sillage du nouveau concept de l'autorité, tel que défini par le

souverain dans son discours de Casablanca en 2002. Finis les passes droits et les privilèges accordés à certains citoyens, tous les Marocains y compris les fonctionnaires de la police sont égaux devant la loi. Le patron de la DGSN-DST, qui connaît bien la maison de l'intérieur compte tenu de sa maîtrise de l'appareil du renseignement, fait souffler un vent de changement sur les différentes strates policières de l'agent rivié au bas de l'échelle jusqu'aux galonnées de l'institution. « Tout ce que Hammouchi demande aux policiers c'est de protéger le citoyen et faire honneur à leur uniforme en respectant la loi et de la faire appliquer quelles que soient les circonstances », confie un haut grade de la police. Il ajoute : « Rien ne lui fait mal que ces scènes volées de policiers qui donnent à voir une mauvaise image de notre corps comme celles d'agents qui négocient de manière indigne les infractions au code de la route ou tout récemment du motard de Tanger qui a trouvé la mort dans des circonstances tragiques en s'écartant de la conduite normale de tout policier ». A en croire plusieurs sources au sein de la DGSN, les hommes de Hammouchi ont le moral et bon espoir que leurs conditions professionnelles et matérielles vont encore connaître une amélioration. Mobilisable à tout moment de jour comme de nuit, la police s'était longtemps sentie déconsidérée alors que la loyauté de ce corps à l'égard des institutions du pays n'a jamais été prise en défaut depuis l'indépendance du pays. Bénéficiant de la haute sollicitude royale, l'appareil policier commence à revenir en force et en grâce. Signe qui ne trompe pas, la surveillance des locaux de la direction générale des études et de la documentation (DGED), jusqu'à tout récemment assurée par la gendarmerie, vient d'être confiée à la sûreté nationale. La réhabilitation de la police est en marche. Se fera-t-elle au détriment des hommes de Hosni Benslimane? ■

Ahmed Zoubair



ENSEMBLE POUR LE SOURIRE DES ENFANTS DANS LE RURAL



Merci

Merci aux millions de consommateurs qui nous ont permis, en participant massivement à l'opération **نشاركو الابتسامة** via l'achat de yaourts Danone et de lait Centrale durant le mois sacré de ramadan, de continuer à soutenir le programme " Nutrition & Développement" : ce programme qui apporte à plus de 23 000 enfants scolarisés dans le rural, tous les jours, un lait enrichi en vitamines et minéraux.

Grâce à votre participation à l'opération **نشاركو الابتسامة**, ce sont plus de trois millions de petits déjeuners qui seront distribués dès la prochaine rentrée scolaire.



Pour plus d'informations :
www.fondationpourlanutritiondelenfant.com





Une vigilance de tous les instants.

Terrorisme

Le Maroc monte au front

Le fait que le Maroc s'est doté d'une sorte de FBI en dit long à la fois sur la menace terroriste qui guette le pays et sur la détermination des autorités à y faire face.

Le fait que le Maroc s'est doté d'une sorte de FBI en dit long à la fois sur la menace terroriste qui guette le pays et sur la détermination des autorités à y faire face.

Inauguré le 20 mars dernier, le Bureau central des investigations judiciaires (BCIJ), dont les commandes ont été confiées au très chevronné Abdelhak Al Khayyam qui a longtemps régné sur la BNPJ, est chargé de traiter, sous la supervision du ministère public, les crimes et délits prévus par l'article 108 du code de procédure pénale, notamment le banditisme, le trafic de stupéfiants, d'armes et d'explosifs, la falsification de la monnaie et les affaires de terrorisme.

Deux jours après son installation, le BCIJ procédait, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, au démantèlement d'une cellule terroriste qui projetait de commettre une action terroriste d'envergure « visant à porter atteinte à la sécurité et la stabilité du royaume ». Les membres de cette cellule, qui avaient prêté allégeance au prétendu chef de « l'Etat islamique », s'activaient dans pas moins de neuf villes du pays : Agadir, Tanger, Laayoune, Boujaad, Tiflet, Marrakech, Taroudant, Aïn Harouda et Laayoune orientale, selon le département de l'Intérieur. Les enquêteurs ont pu également découvrir une cache d'armes à

Agadir bourrée de munitions devant servir vraisemblablement dans l'exécution d'opérations d'assassinat de personnalités politiques, militaires et civiles. Depuis 2002, 132 cellules terroristes ont été démantelées et 2720 personnes ont été arrêtées.

119 attentats à l'explosif ont été déjoués. 109 projets d'assassinats et 7 projets d'enlèvement ont été évités alors que 41 attaques à main armée ont été déjouées. Il ne se passe pas une semaine sans que le ministère de l'Intérieur n'annonce la mise hors d'état de nuire d'une groupuscule terroriste.

En fait, la mise en place du BCIJ était précédée d'un dispositif sécuritaire sans précédent dans le royaume au cours de l'été 2014. La population était surprise de découvrir des batteries aériennes déployées sur les plages de Casablanca, un dispositif destiné à protéger les sites stratégiques contre une éventuelle attaque terroriste. Le Maroc figure sur la liste des pays visés par les terroristes de l'Etat islamique qui ont réussi jusqu'ici à déstabiliser la Tunisie et la Libye, deux pays qui ont payé un lourd tribut au Printemps Arabe. Le Maroc, lui, résiste aux visées de la bande à Al Baghdadi dont il reste cependant un bon pourvoyeur en combattants : quelque 1500 personnes, selon les chiffres communiqués en juillet 2014 par le ministre de l'Intérieur Mohamed Hassad aux dé-

putés. À terme, le retour au bercail de ces combattants s'annonce aussi problématique que l'a été celui des « Afghans », entraînés dans les camps d'Al-Qaida il y a plus d'une décennie. Autre grande difficulté, la neutralisation des réseaux de recrutements très actifs sur la toile pour renforcer les rangs de ce prétendu Etat qui arrive tout de même par une série de mesures incitatives notamment financières à attirer de la chair à canon.

Islam modéré

En fait, l'expérience marocaine en matière de lutte anti-terroriste est intéressante à analyser dans la mesure où elle tente une bonne synthèse entre une action sécuritaire sans complexe, quitte parfois à provoquer la colère des associations des droits de l'homme, une absorption par le champ politique de la contestation islamiste et une politique volontariste de développement humain tournée vers les classes défavorisées.

Au-delà de la vigilance sécuritaire qui a permis de prévenir d'éventuelles attaques terroristes, le Maroc a très tôt pris conscience de la nécessité d'intensifier ses efforts pour neutraliser ce danger en adoptant une stratégie préventive unique en la matière. Cette stratégie de dé-radicalisation est fondée sur trois piliers : la sécurité religieuse, la prévention sécuri-

taire et le développement humain. L'Institution de la Commanderie des croyants, la grande armure du pays, a ceci d'avantageux qu'elle protège le pays contre toute surenchère religieuse motivée par des arrières-pensées politiques peu avouables. C'est la pratique religieuse du Maroc basée sur le rite malékite et la doctrine acharite, nourris à la modération et la recherche du juste milieu en toute chose, qui a de tout temps immunisé le Royaume contre les courants extrémistes. Ce dispositif a été complété par la mise à niveau du champ religieux, dans le but d'assurer « la sécurité spirituelle » des citoyens face aux différentes influences intégristes qui sont étrangères aux spécificités millénaires de la pratique religieuse au Maroc. Ce n'est pas un hasard si le Maroc fait aujourd'hui figure de référence dans ce domaine au point que son expérience d'un islam modéré et clairvoyant s'est exportée dans nombre de pays d'Afrique subsaharienne.

Cette coopération religieuse a été inaugurée avec le Mali à travers notamment la formation au Maroc de pas moins de 500 imams maliens. D'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Niger, la Libye, la Tunisie et la Guinée Conakry ont sollicité le soutien du Royaume pour faire bénéficier leurs imams du même cursus. ■

Jamil Manar



UN ACTEUR DYNAMIQUE ET ENGAGÉ

Après une modernisation et une mise à niveau réussies de la filière sucrière, COSUMAR, acteur responsable, s'engage dans une nouvelle étape porteuse d'avenir pour l'ensemble de son écosystème. Le Groupe se développe à l'export et vise à devenir un acteur régional.

Les ambitions de COSUMAR sont portées par son patrimoine historique riche de plus de 85 ans d'expériences et par l'expertise de son capital humain, appuyées par la solidité de ses actionnaires marocains et internationaux.

COSUMAR, agrégateur de la filière sucrière marocaine, renforce son soutien à ses 80 000 partenaires agriculteurs producteurs de betterave et de canne à sucre et continue à oeuvrer pour plus d'excellence de son amont agricole et son outil industriel.

Aujourd'hui, encore plus, COSUMAR, acteur responsable et engagé, est déterminé à créer plus de valeurs à partager avec l'ensemble de ses partenaires et à servir à tous ses clients consommateurs de sucre des produits de qualité, innovants et ancrés dans la tradition.

Anis Birrou

“Les MRE sont habités par le Maroc”

Dans cet entretien, Anis Birrou, ministre RNI chargé des Marocains résidant à l'étranger et des Affaires de la migration dresse un bilan de la politique migratoire mise en place par le Maroc tout en abordant les grands axes de la stratégie de son département en direction des Marocains du monde.

Où on est l'opération de régularisation des migrants étrangers vivant illégalement au Maroc ?

L'opération exceptionnelle de régularisation de la situation administrative des étrangers en situation de séjour illégal au Royaume a été menée dans de bonnes conditions du 2 janvier au 31 décembre 2014. Un dispositif reposant sur la création de 83 « Bureaux des Etrangers » au niveau de chaque préfecture et province mobilisant plus de 3.000 cadres a été mis en place pour l'occasion.

A la date d'achèvement de cette opération, 27.643 demandes de régularisation ont été déposées par des postulants originaires de 116 pays. 18.694 dossiers ont reçu un avis favorable des commissions locales.

Les demandes ayant fait l'objet d'un avis défavorable sont examinées par la Commission Nationale de Recours, placée sous la présidence du Conseil National des Droits de l'Homme, et qui a démarré ses travaux le 27 juin 2014.

Le Département que vous dirigez a signé un certain nombre d'accords de partenariats avec plusieurs organismes et institutions en vue de l'intégration de ces migrants. Ce processus est-il sur la bonne voie ?

Parmi les principes sur lesquels repose la mise en œuvre de notre politique migratoire figurent l'approche participative et la responsabilité partagée.

Dans ce cadre, nous avons conclu des conventions de partenariat avec des institutions nationales portant sur plusieurs thématiques : Education, Jeunesse et Sports, Formation professionnelle, Développement social ...

Outre les institutionnels, nous avons mis en place un cadre de concertation et de partenariat avec les ONG et associations qui s'est concrétisé par la conclusion de dizaines de conventions pour la mise en œuvre de projets de proximité au profit des migrants.

De même, le partenariat interna-



Anis Birrou, une approche participative.

tional n'est pas en reste, puisque nous avons conclu des conventions de financement avec l'Union Européenne en vue de promouvoir l'intégration des migrants au Maroc. Tout ce processus est bien géré dans le cadre d'un dispositif de gouvernance à plusieurs niveaux bien défini.

Peut-on d'ores et déjà dire que le Maroc a élaboré un modèle en matière d'accueil des émigrés et en quoi il consiste ?

Au lancement de la nouvelle politique migratoire, nous avons organisé un séminaire international sur l'intégration des immigrés au Maroc sous le thème « La nouvelle politique migratoire au Maroc: Quelle stratégie d'intégration ? ». Cette rencontre fut une occasion pour débattre et édifier un schéma d'insertion et d'accès aux droits des migrants, basé sur les spécificités du contexte marocain, ses caractéristiques socioculturelles et ses besoins de développement économique.

Nous avons par la suite élaboré, dans le cadre d'une approche participative avec l'ensemble des acteurs concernés, une Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile. Cette stratégie, adoptée en Conseil de Gouvernement du 18 décembre 2014, a pour finalité « d'assurer une meilleure intégration des immigrés et une meilleure gestion des flux migratoires dans le cadre d'une politique cohérente, globale, humaniste et responsable ».

Concrétisée à travers 11 programmes d'actions déclinés en 81

projets et actions, cette vision stratégique repose sur quatre objectifs stratégiques: Faciliter l'intégration des immigrés réguliers; mettre à niveau le cadre réglementaire; mettre en place un cadre institutionnel adapté et gérer les flux migratoires dans le respect des droits de l'Homme.

Le Maroc est-il suffisamment outillé pour offrir de meilleures conditions aux candidats au séjour ?

La politique migratoire marocaine apporte de nouvelles réponses aux enjeux stratégiques posés par la question de l'immigration à différents plans. En effet, sur le plan humanitaire, cette politique offre une chance aux migrants, qui souhaitaient traverser la Méditerranée pour aller en Europe, pour refaire leur vie au Maroc et ne plus courir le risque de la perdre en mer ou de tomber entre les mains des trafiquants. Elle prône le respect des droits de l'Homme et la lutte contre la traite des êtres humains. Sur le plan de l'intégration des migrants, cette politique facilite l'accès à l'éducation et la formation, au système sanitaire, au logement, à l'emploi, ... En somme, l'immigration est perçue comme une opportunité pour le migrant et le pays et non une menace économique, culturelle ou sociale.

Quels sont les problèmes qui restent en suspens à ce niveau-là ?

Une vingtaine de mois après le

lancement de la nouvelle politique migratoire, nous ne pouvons pas dire que nous avons réglé tous les problèmes. La réussite ou l'échec d'une telle politique est constaté après 15 voire 20 ans. Nous avons rencontré des difficultés et nous en rencontrerons. Toutefois, la volonté est ferme et sincère et nous sommes déterminés à réussir cette politique migratoire conçue et voulue par Sa Majesté le Roi. Il y va du sort d'êtres humains, de leur vie et de leur dignité.

Vous êtes aussi ministre des Marocains résidant à l'étranger. Dans ce domaine, il y a une approche Birrou et elle se décline comment ?

Notre approche tire ses principes des hautes orientations et directives de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour le renforcement des liens des Marocains du monde avec leur mère patrie et la facilitation de leur intégration dans leurs pays de résidence. Elle se fonde sur la Constitution du Royaume, plus précisément les articles 16, 17, 18 et 163 consacrés aux droits et intérêts des Marocains résidant à l'étranger, et sur le programme gouvernemental 2012-2016.

Partant de ces principes et orientations, nous avons élaboré une stratégie nationale pour une communauté s'élevant à près de 4,5 millions de ressortissants, représentant l'équivalent de 14% de la population marocaine, faisant face à des défis à la fois démographiques, économiques et humains. Cette stratégie s'articule autour de trois objectifs essentiels qui sont la préservation de l'identité marocaine des Marocains du monde, la protection de leurs droits et intérêts, ainsi que la facilitation de leur participation au développement du Maroc. Elle se décline en 8 programmes dont 6 sectoriels (culture, éducation/formation, social, accompagnement juridique et administratif, mobilisation des compétences et des réseaux, investissement et développement solidaire) et 2 transversaux (coopération /partenariat et gouvernance /communication).

Le profil du migrant marocain a changé au fil du temps. Quelles sont les attentes et les problèmes du Marocain de l'étranger de la nouvelle génération?

L'émigration marocaine est un processus qui a commencé dans les années 1960 et a connu une forte accélération depuis les années 1970. De provisoire au début, cette émigration est devenue, aujourd'hui, permanente. Sa nature a évolué entraînant la transformation progressive des profils des émigrés. Deux caractéristiques essentielles la marquent : la féminisation croissante et le rajeunissement des émigrés.

Les attentes le plus souvent exprimées concernent les problèmes identitaires de la nouvelle génération. Elles sont de plusieurs ordres : culturel, religieux, économique et social que nous essayons, au moyen d'études menées dans différents champs, d'identifier pour mieux les satisfaire.

Ainsi, et à titre d'exemple, le Ministère a récemment réalisé une étude sur l'élaboration de la politique culturelle en faveur des Marocains du monde qui vient répondre aux objectifs de maintien et de renforcement des liens des MRE avec leur pays d'origine en assurant la transmission de la culture marocaine avec ses langues et sa religion à leurs enfants et en facilitant leur participation au développement du Maroc et à son rayonnement.

Le rêve du retour habite-t-il toujours la communauté des jeunes marocains issus de l'émigration?

Le sentiment d'appartenance est très fort chez notre communauté. Ils n'habitent pas le Maroc mais le Maroc les habite. Ceci, je l'ai vu, constaté et senti dans chaque contact avec nos MRE. Maintenant, existe-t-il un rêve de retour? Je dirai oui chez beaucoup de Marocains. D'abord, parce qu'ils voient que le Maroc offre beaucoup d'opportunités d'investissement. C'est un pays qui avance à pas sûrs, offre une visibilité pour l'avenir. Il existe une réelle dynamique économique en plus d'une stabilité politique, nécessaire pour tout acte d'investir. Je dirai encore oui que ce rêve existe parce qu'il fait bon vivre au Maroc et certainement pour beaucoup d'autres raisons très personnelles.

Les Marocains qui ont réussi dans les pays d'accueil sont nombreux. Qu'est ce que cela vous inspire-t-il ?

Tout Marocain qui réussit est une source de fierté pour nous et quand il le fait ailleurs, l'effort est encore plus méritoire. Ceci dit, le Marocain a une grande capacité d'adaptation et d'intégration. Il a toujours fait preuve de beaucoup d'ingéniosité. Les Marocains ont réussi dans beaucoup de domaines: de la littérature à la neurochirurgie, aux nouvelles technologies en passant par l'entrepreneuriat,... mais tous ont en commun cette volonté forte de contribuer à l'essor de leur pays, de mettre à sa disposition leur savoir-faire, leurs réseaux, leurs laboratoires de connaissances,... Ils sont tous animés par le désir de servir le pays, la nation. Ce sont des compatriotes dans le sang et dans l'âme. Notre responsabilité à nous est d'abord de les identifier, les connaître et faciliter leur contribu-

tion au développement du pays. Je leur ai toujours dit que pour servir son pays on n'a besoin ni de passeport ni d'autorisation.

Les compétences marocaines à l'étranger constituent un potentiel indéniable pour le Maroc. Ce capital humain est générateur de plus-values multiples à travers les transferts d'expertise et la diffusion des bonnes pratiques.

Notre approche en matière de mobilisation des compétences vise à valoriser leur savoir-faire et leurs expériences professionnelles et l'optimisation de leur rôle incontournable dans la dynamique de développement du Maroc. Aujourd'hui, plus de 4000 compétences marocaines à l'étranger ont été identifiées dans une base de données mise en place à cet effet, la plate-forme Maghribcom.

Nous venons par ailleurs de lancer une étude sur la contribution des compétences marocaines résidant à l'étranger dans les chantiers de développement du Maroc. Cette étude a pour objectifs d'identifier les champs de compétences déficitaires ou non couverts par les profils disponibles sur le marché marocain pour faire appel à nos compétences expatriées. Elle permettra également d'établir un diagnostic des contraintes liées à une participation effective des compétences marocaines à l'étranger dans le développement du Maroc et d'élaborer des recommandations et un plan d'action susceptible de réactiver la demande en compétences MRE et d'assurer son adéquation avec l'offre existante. ■

Propos recueillis par Rachid Abbar



A L'OCCASION DU 16^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION DE
SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET L'ENSEMBLE
DE SES COLLABORATEURS ONT L'INSIGNE HONNEUR DE PRÉSENTER LEURS VŒUX LES PLUS DÉFERENTS

A SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

QUE DIEU LE GLORIFIE

A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HÉRITIÈRE **MOULAY EL HASSAN,**

A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE **MOULAY RACHID,**

ET A TOUS LES MEMBRES DE LA **FAMILLE ROYALE.**

NOUS SAISISSEONS CETTE HEUREUSE OCCASION POUR RENOUVELER
A SA MAJESTÉ NOTRE ATTACHEMENT INDEFECTIBLE AU TRÔNE ALAOUITE.



وكالة التنمية الفلاحية

AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Municipales 2015

Des dates peu communes

Les élections de 2015, qui tombent en pleines vacances estivales, risquent de ne pas générer d'ambiance électorale. Et un taux de participation satisfaisant. Tour d'horizon.



C'est un calendrier électoral curieux qui a été choisi : élections des chambres professionnelles le 7 août prochain et celles des communes et des régions le 4 septembre. Soit en pleine saison estivale marquée par les grandes vacances. Du coup, les candidats, notamment ceux des municipales devront battre campagne sans les principaux concernés, à savoir les électeurs qui seront pendant cette période dans les plages en train de bronzer. Pour un élu de Casablanca, les communales de 2015 s'apparentent compte tenu de leur date à des élections clandestines qui se dérouleront sans ambiance électorale, à moins, ajoute-t-il, un brin ironique, de faire campagne en maillot au bord des plages. Cette possibilité implique un surcoût pour l'impression des tracts qui devront être plastifiés, mer oblige ! Un autre candidat renchérit : « c'est la preuve que les élections communales sont juste une formalité et qu'il n'est pas besoin de la mobilisation de la population pour élire les conseils communaux ». Un président de région, qui n'est pas non plus d'accord avec ce timing électoral, tente de lui trouver une explication objective. Selon notre interlocuteur, les dates des élections ont été choisies en tenant compte de la contrainte du vendredi de la première semaine

d'octobre qui marque l'ouverture du Parlement par SM le Roi Mohammed VI. Tout doit être prêt avant le vendredi 9 octobre surtout que la Chambre de conseillers, qui n'a pas renouvelé son tiers depuis 2011, est tenue de le renouveler le 2 octobre ses 120 membres qui seront élus au suffrage indirect par les représentants des chambres professionnelles, le collège des salariés et des collectivités locales. Autrement dit, le gouvernement a procédé à un rétroplanning imposé par l'obligation constitutionnelle de la première semaine du vendredi. Du côté du ministère de l'Intérieur, ça craint beaucoup pour le niveau du taux de participation qui risque d'être très faible.

Crainte

Pour limiter les dégâts et pousser les électeurs à prendre en masse le chemin des urnes le 4 septembre, le ministère a lancé depuis plusieurs semaines une grande campagne télé et radio et démarrera à partir de début août dans la presse écrite. Déjà que les Marocains des villes ne sont pas réputés pour être très attachés à leur droit de vote... Maintenant que le jour du scrutin tombe en pleines vacances... En somme, la désaffection guette sérieusement les communales et les faiseurs des élections comptent comme d'habitude sur la mobilisation du monde

rural pour obtenir un taux de participation convenable qui risque d'être très en deçà des 52,4% enregistré lors des dernières communales du 12 juin 2009.

Nombre de partis, pris de court, ont misé jusqu'à la dernière minute sur un report de ces échéances. Mais la confirmation des dates initiales jeudi 16 juillet par le ministre de l'Intérieur Mohamed Hassad a douché leurs espoirs. Tant pis pour les candidats qui n'ont pas eu le temps de bien se préparer pour la compétition électorale qui sera certainement rude entre les grands partis que sont l'Istiqlal, le RNI, le PAM, le MP et le PJD. Affaibli par ses déchirements internes à répétition qui ont débouché récemment sur une scission, l'USFP risque de laisser des plumes dans cette bataille et de perdre la seule grande ville qu'il contrôlait via Tarik Kabbaj qui fait partie des dissidents ayant rejoint le nouveau parti. Le MP risque à son tour de faire les frais de sa mauvaise expérience au gouvernement Benkirane marquée par les scandales de certains de ses ministres.

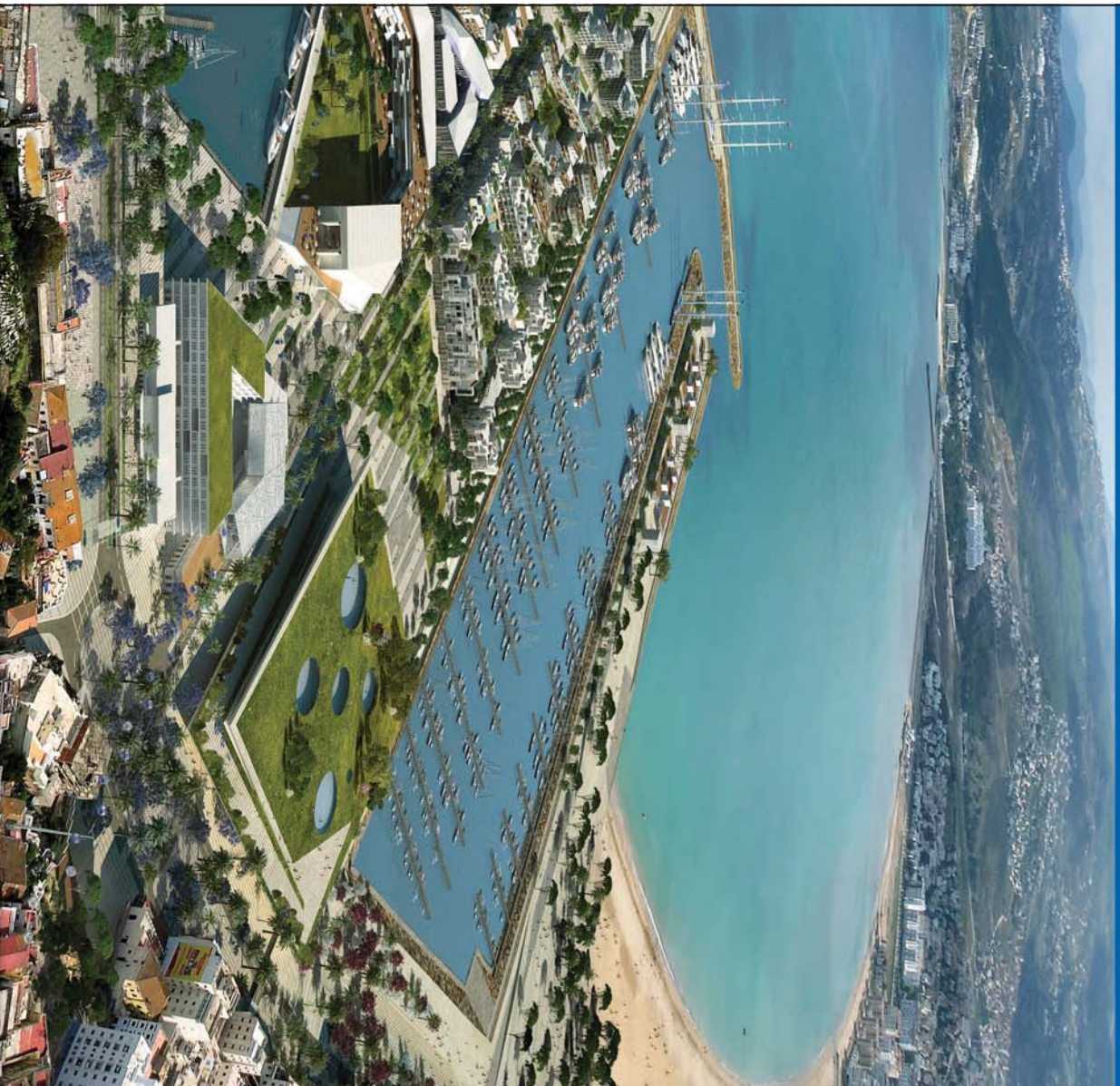
Le PPS, quant à lui, caresse l'ambition d'améliorer son score et de décrocher quelques communes intéressantes notamment urbaines. Les Communales 2015 seront un grand test pour le PJD qui vérifiera ainsi sur le terrain le degré de sa popularité et de son effica-

cité au pouvoir. Le parti de Abdelilah Benkirane entend obtenir bien plus que la 6^e place (derrière le MP) et les 1513 sièges sur 27 795 décrochés en 2009. Le PJD compte mettre à contribution son bilan gouvernemental pour obtenir surtout les présidences de quelques grandes villes, ce qui lui permettrait de mettre un pied dans la démocratie locale. Un pari qui n'a rien de facile face aux trois grands partis PAM, Istiqlal et RNI, arrivés respectivement, premier, deuxième et troisième lors des dernières échéances. Le PAM saura-t-il rééditer son exploit de 2009 ? Il est vrai que le contexte a beaucoup changé, le mouvement du 20 février qui est passé par là a favorisé l'arrivée des islamistes au pouvoir. La formation dirigée par Mustapha Bakkoury, qui contrôle déjà Marrakech, mise sur le professionnalisme électoral de ses militants pour diriger la plus grande ville du Maroc, à savoir Casablanca.

Quelle carte politique sortira-elle des communales du 4 septembre 2015 ? Bien malin celui qui en dessinera les contours, tant il est vrai que les marchandages post scrutin entre élus pour former des majorités et élire le président et le bureau des conseils communaux sont déterminants. Sur ce plan, les arguments déployés sont d'une autre nature... ■

Ahmed Zoubair

DÉMARRAGE DE LA COMMERCIALISATION DES ANNEAUX



Tanja Marina Bay

INTERNATIONAL

*Vivez l'expérience d'une marina urbaine
au cœur de la baie de Tanger*



MARINA



SERVICE



ANIMATION

Tanja Marina Bay, Au cœur de la baie de Tanger:

Fruit de la reconversion du Port de Tanger Ville, Tanja Marina Bay ambitionne de faire de Tanger, une destination phare du tourisme de plaisance et de croisière à l'échelle de la Méditerranée. Tanja Marina Bay s'appuiera naturellement sur l'histoire mythique de la perle du détroit, sa richesse culturelle et sa situation géographique exceptionnelle. Ce grand projet urbain et maritime intégré, dotera la ville d'une offre variée d'équipements culturels, shopping et animation, complexes touristiques et résidentiels.

Tanja Marina Bay, nouveau port de plaisance aux standards internationaux, sera la première grande marina urbaine du Royaume, avec une capacité de 1 400 anneaux.

Tanja Marina Bay est prête pour vous accueillir l'été 2016....Préparez-vous à jeter l'ancre !

OUVERTURE ÉTÉ 2016

www.tanjamarinabay.ma
TÉL : 05 39 33 17 17

PROJET DÉVELOPPÉ PAR
SOCIÉTÉ DE GESTION
DU PORT DE TANGER VILLE

LA GUERRE ÉLECTRONIQUE AURA LIEU

Benkirane passe de la vertu au virtuel

Sur la toile, la bataille fait rage entre le PJD et le PAM. Dans la perspective des prochaines élections, chaque parti mobilise ses soldats virtuels chargés de lancer des raids sur l'adversaire.

La guerre des mots et des déclarations que se livrent le PJD, l'Istiqlal et le PAM ne se déroule pas seulement sur la scène politique, par presse interposée. Depuis quelque temps, celle-ci, moins visible et spectaculaire, s'est déplacée sur le terrain des réseaux sociaux que les deux rivaux ont transformé en ring. C'est le PAM qui a dégainé le premier en lâchant une armée de ses sympathisants virtuels sur le PJD et son chef. Plein feu sur Abdelilah Benkirane et ses ouailles dont il s'agit de brocarder la moindre action dans l'espoir de minimiser la portée du bilan islamiste au pouvoir. Les élections approchent et pour les amis de Bakkoury il était nécessaire d'occuper le terrain de Facebook et d'en faire une arme anti-PJD. Les islamistes, qui ne sont pas vraiment très portés sur la communication virtuelle, ont décidé ces derniers temps de rattraper leur retard dans ce domaine et de se mettre à l'heure du web 2.0 dont ils ont compris l'importance de l'impact sur leur image politique.

Image

Dans un pays dont les habitants sont devenus très connectés (un ménage sur 2 possède internet), ce serait bête de se couper de ce média très puissant que tous les puissants de ce monde utilisent à fond pour soigner leur image. C'est ainsi que le PJD s'est avisé de se doter d'un nouveau portail et même d'une web tv et créer sa propre page Facebook qui a recueilli le plus de fans en comparaison des comptes similaires des autres partis. Reste à convaincre le chef réputé d'être méfiant à l'égard des nouvelles technologies de l'information. Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Mustapha El Khalfi, qui fait lui partie de la génération connectée, persuadera le Premier ministre de sauter le pas. Ce sera chose faite le 27 mai dernier qui marque le lancement par Abdelilah Benkirane de sa propre



Benkirane à table avec ses invités du web.

page Facebook dont la gestion a été déléguée à Monsieur réseaux sociaux du parti. La stratégie di-

gitale du parti serait boiteuse sans les influenceurs du web qui font l'opinion virtuelle. C'est ainsi que

LE POUVOIR DES INFLUENCEURS

Dans le monde du web, on appelle influenceur une personne dont les écrits sur une marque ou un produit sont susceptibles d'influencer le comportement d'un nombre significatif de consommateurs. Version moderne du leader d'opinion, l'influenceur blogue et tweet.

Qui sont les influenceurs ?

Les influenceurs peuvent être des personnalités (si tant est qu'une starlette de télé-réalité puisse être désignée de la sorte), des experts d'un domaine qui s'expriment régulièrement sur un sujet et qui sont identifiés comme des références dans leur domaine, ou encore des individus ayant une activité sociale intense avec des aptitudes à la communication.

Leader d'opinion ou Homme sandwich ?

A la différence d'un ambassadeur publicitaire, l'influenceur tire sa crédibilité du fait qu'il est indépendant vis-à-vis des marques et des entreprises sur lesquelles il s'exprime. Plus proche du journaliste que du panneau publicitaire vivant, l'influenceur doit donc être considéré comme tel pour être approché par les marques. Ces dernières vont certes tenter de se faire remarquer auprès

de l'influenceur (cadeaux, échantillons, etc.) mais devront respecter sa liberté d'expression en toutes circonstances, y compris lorsqu'un de leur produit se fera « descendre » au détour d'un article lapidaire.

Comment repérer les influenceurs ?

On entend régulièrement qu'avec les réseaux sociaux, nous sommes tous potentiellement des influenceurs. Il convient de nuancer ce propos : la grande majorité des personnes actives sur le web sont des relais d'opinion, non des leaders. Ces derniers se distinguent notamment par le fait qu'ils créent des contenus originaux (par exemple des articles) qu'ils diffusent à une audience large, et qu'ils ne se contentent pas de relayer les informations, les contenus ou les idées des autres. Sur le web, on repère les leaders d'opinion à leur audience et à l'engagement suscité par leurs écrits. Par exemple, sur Tweeter, il existe des outils permettant de les identifier à partir du nombre de followers et des citations. Les blogs influents seront quant à eux repérés à l'aide d'outils d'évaluation de l'audience et de positionnement dans les moteurs de recherche.

les communicants islamistes ont invité quelques uns de ces experts autour d'un déjeuner avec le Premier ministre et son ministre de la communication. Le menu est tout ce qu'il y a de ce lourd et traditionnel, un plat de viande garni aux pommes de terres, soit la bouffe à ne pas offrir au geek porté plutôt, compte tenu qu'il est pratiquement tout le temps connecté, sur des sandwiches et des pizzas qu'il avale tout en étant scotché à son ordinateur. Les détracteurs du Premier ministre ont taxé son initiative de créer son compte Facebook d'action électorale, intervenue à quelques mois des élections communales. Mais l'intérêt n'en a cure : Le succès est immédiat pour celui-ci qui a décidé de s'investir personnellement dans cette bataille électronique. Sa page a obtenu plus de 30.000 fans en moins de trois jours. Au grand dam du PAM, Benky a la cote. Qu'on l'aime ou pas, c'est un profil atypique qui intéresse les acteurs du monde digital.

Avantage

La bataille électorale fait rage sur la Toile. Pour contrer l'offensive de ses adversaires du PAM et de l'Istiqlal, le PJD a sonné la mobilisation de ses soldats de l'ombre qui ont pour consigne de répondre coup sur coup, 7 jours sur 7, aux attaques des bataillons électroniques adverses. Une guerre sans relâche. Et sans pitié aussi. « Le PAM mène sur le Net un combat qu'il a déjà perdu car il s'appuie sur des mercenaires électroniques contrairement au PJD qui a fait appel à des sympathisants convaincus par son action ». C'est l'état d'esprit qui prévaut dans les rangs des militants encadrés par Souleiman El Amrani qui fait office du responsable internet du PJD. Pour le moment, c'est le PJD qui a l'avantage qu'il compte pousser encore plus loin. Un avantage qu'il doit plus à la personnalité de son chef qui reste pour les internautes une véritable curiosité politique. ■

Ahmed Zoubair



A l'occasion de la fête du Trône qui coïncide avec le 16^{ème} anniversaire de
l'intronisation de

Sa Majesté Le Roi MOHAMMED VI

Le Président du Directoire, les Membres du Directoire, les Directeurs
Généraux des Sociétés filiales et l'ensemble des collaborateurs ont
l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus déferents à Sa Majesté
le Roi Mohammed VI, à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay
Al Hassan, à Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid ainsi qu'à tous
les membres de la Famille Royale.



La médiation comme outil de performance de la PME

Les entreprises avec à leur tête les PME sont très sensibles à tout ce qui permet de réduire les délais d'encaissement des créances clients dans un contexte de pénurie de trésorerie.



Zakaria Fahim*

Tout le monde connaît bien cet adage « Gérer c'est Prévoir », et en matière de traitement conventionnel des litiges, la PME reste le parent pauvre. En effet, la nouvelle législation qui traite des Modes Alternatifs des différends Commerciaux (MARC) au Maroc ne « s'adresserait » qu'aux SA en faisant référence au seul conseil d'administration quand elle traite des organes de gouvernance, quand on sait que la quasi-totalité de nos PME familiales ou non sont des SARL.

Il n'en reste pas moins que rien n'interdit à une SARL de bénéficier des MARC. Maintenant, il faut leur dire et leur donner envie d'en consommer. Pour rappel, la médiation est un mode de règlement des litiges qui permet aux parties de parvenir à un accord grâce à l'aide d'une personne neutre: le médiateur.

Ce mode de traitement des différends est bien connu dans la tradition du monde des affaires au Maroc. Les litiges entre commerçants étaient soumis d'abord à la médiation du prévôt des marchands, dit « Amine » en arabe. Il s'agissait en général d'un commerçant reconnu par son intégrité et son professionnalisme élu par ses pairs, pour intervenir dans la résolution des litiges à l'amiable. Réinsuffler le réflexe de la médiation dans tous les tousotements potentiels et/ou rencontrés dans la vie des affaires ne peut être que bénéfique.

L'engorgement des tribunaux n'est un secret pour personne. Par ailleurs, les entreprises ne veulent surtout pas mettre sur la place publique leurs différends, un mauvais point pour

le business. Cela a abouti à l'élaboration par le législateur d'une réglementation relative à la médiation conventionnelle et l'arbitrage par la promulgation de la Loi 08-05 publiée au Journal Officiel n°5584 du 6 Décembre 2007, qui a abrogé les dispositions du Code de Procédure Civile de 1974 relative à l'arbitrage.

Cette nouvelle loi, certainement perfectible, constitue dans tous les cas, une rupture, dans la mesure où elle offre un cadre de base aux situations non prévues lors de la contractualisation.

Ce texte doit être un accélérateur du déploiement des procédures alternatives de règlement des conflits.

Le recours au MARC doit constituer pour les chefs d'entreprises l'opportunité de préserver leurs relations d'affaires, au-delà du différend, et surtout de trancher rapidement pour encaisser et/ou régler le dû et passer à autre chose pour ne pas gripper la machine fragile de la PME. Il n'est pas sans rappeler que le nerf de la guerre d'une entreprise en général et d'une PME en particulier reste l'encaissement rapide du produit de ses ventes. La Médiation conventionnelle et l'arbitrage doivent être sur la première marche du podium pour être naturellement utilisés dans la résolution des différends commerciaux nés ou à naître.

Si les parties font jouer la clause de médiation, la convention de médiation doit toujours être établie par écrit et, sous peine de nullité, désigner le médiateur ou prévoir les modalités de sa désignation. La partie qui entend voir appliquer la clause de médiation en informe immédiatement l'autre partie et saisit le médiateur désigné dans la clause.

Cela nécessite la mise en place d'organes de médiation et d'arbitrage crédibles au plan national et la formation d'arbitres et de médiateurs.

Un dispositif à l'instar de celui mis en place pour l'arbitrage protège les parties de l'introduction de procédures parallèles devant une juridiction.

En cas de non aboutissement à une transaction, le médiateur délivre aux parties le document de non transaction portant sa signature. La transaction a, la force de la chose jugée et peut être revêtue de l'exequatur par le président du tribunal territorialement compétent.

Les chiffres de la médiation restent

très timides au Maroc. Ainsi, à titre d'exemple, seuls 900 cas de médiation ont été traités au Maroc en 2011 dont plus de 700 résolus. Le taux de réussite a été de 80%. Le montant des actifs débloqués à travers la médiation était de 800 millions de DH.

L'expérience montre que la médiation aboutit, qu'elle débouche très souvent sur un résultat acceptable. Il est aussi important de rappeler que les parties restent toujours maîtres du jeu, pour arrêter à tout moment la médiation (après la première réunion), qui reste une procédure confidentielle. Leur engagement est donc à tout moment révocable sans juste motif.

Confiance

La confidentialité garantit aux parties que les aveux et les propositions ou offres de règlement qu'elles peuvent faire n'auront aucune conséquence hors du cadre de la médiation. Elle les encourage à faire preuve de franchise et d'esprit d'ouverture. Ce qui se dit au cours de la médiation ne peut, en règle générale, être utilisé dans une procédure judiciaire ou arbitrale ultérieure. Cette confidentialité constitue un avantage indéniable, particulièrement dans le domaine des affaires. Elle permet de conserver des relations harmonieuses et de préserver le lien de confiance entre ces dernières tout en facilitant l'émergence d'une solution acceptable par les deux parties.

Ce processus interdit à un médiateur d'être si cela s'avère nécessaire (cas d'échec de la médiation), l'arbitre d'un même différend pour éviter tout conflit d'intérêt.

La médiation peut être organisée soit par les parties elles-mêmes, on parle ainsi de médiation ad hoc, soit par un centre de médiation au règlement duquel les parties conviennent de se soumettre.

Dans un contexte d'appropriation d'un nouveau concept, il est important d'utiliser les services des centres de médiation, telles que le CEMA (1). Il apporte les garanties de la correcte utilisation du MARC (validité des procédures, médiateurs formés et signataires de la charte d'éthique du centre) en vue d'un dénouement rapide dans l'intérêt des deux parties. La médiation est au service des « optimistes » avertis qui sont convaincus que le dialogue, faire un pas vers l'autre, la confidentialité et la rapi-

dit du Go Nogo est toujours bon à prendre.

Comme le rappelle un proverbe africain : « Un optimiste fabrique des avions, alors qu'un pessimiste cherchera à fabriquer un parachute. »

En effet, même si les parties ne parviennent pas à un règlement, la médiation offre aux « optimistes » informés toujours une meilleure compréhension du litige et de son score pour mieux appréhender les phases suivantes.

Sur le plan financier, le temps de traitement et les sommes dépensées lors des différentes séances de médiation ne seront en rien comparables au prix d'un procès judiciaire ou arbitral. Il est important de rappeler que le médiateur n'est pas un juge, ni un arbitre. Il donne son avis uniquement si les parties le lui demandent. Son premier rôle consiste à faciliter le dialogue. De plus, la participation à une médiation ne porte en aucune manière atteinte au droit d'accès à la justice.

Au vu de ce qui précède, la médiation commerciale serait à plébisciter. Et pourtant, contrairement aux pays anglo-saxons, elle est très peu utilisée au Maroc par nos PME.

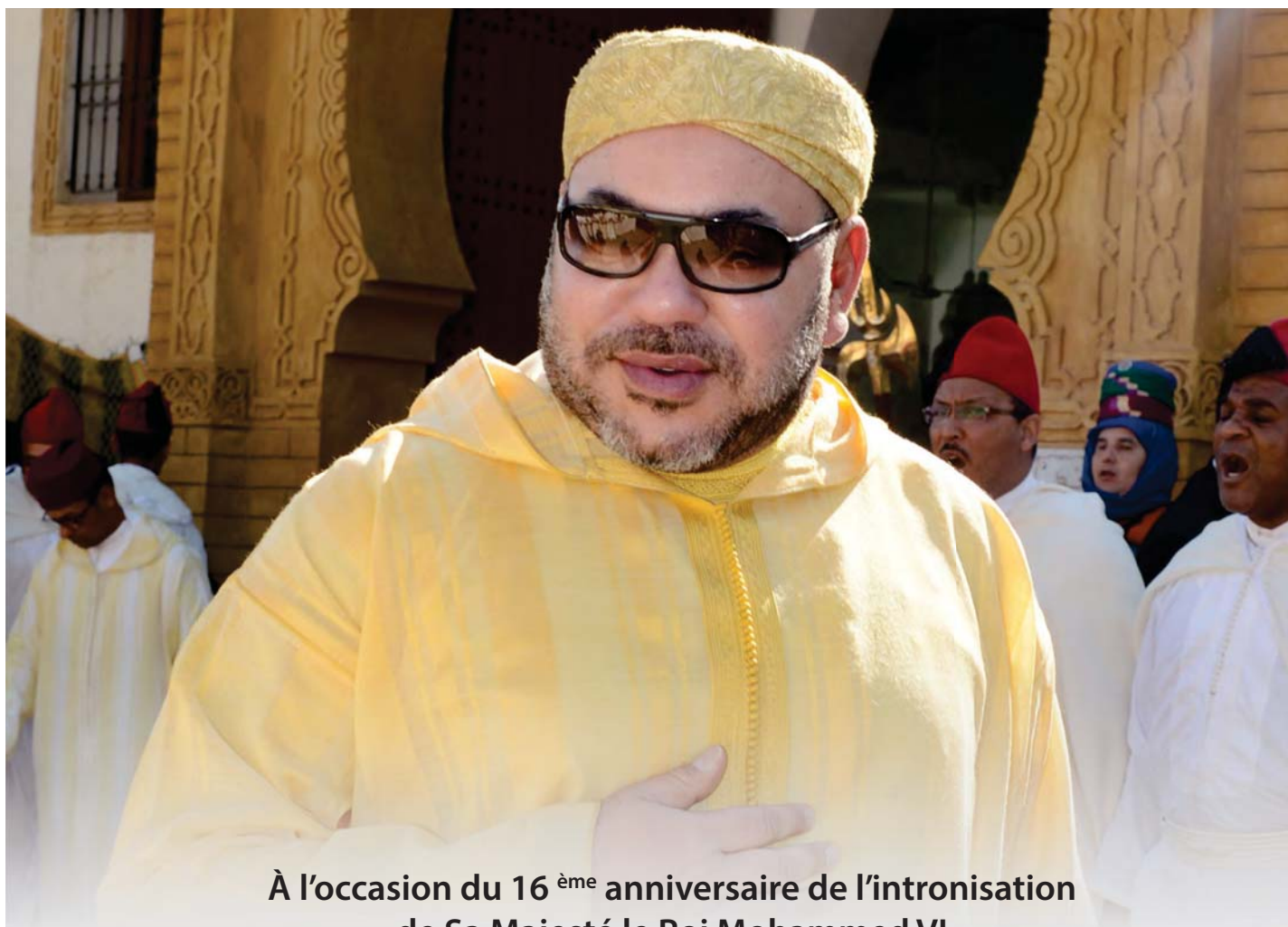
Comme dans toute bonne stratégie de déploiement d'un dispositif, il faut des quick win et une vision à long terme qui s'articule autour de la formation des acteurs, de la vulgarisation du concept, du testimonial et de l'action.

Pour accrocher les PME aux MARC, il est nécessaire de lancer une action « coup de poing » qui va mobiliser des acteurs en pointe sur la problématique, de faire grandir toutes les parties prenantes, notamment par un dialogue et des ingrédients de bonne gouvernance ;

Ma proposition passerait par le lancement d'une action collective pilotée par le club des sociétés labellisées RSE au Maroc pour insérer dans tous leurs contrats commerciaux avec leurs fournisseurs et clients les MARCS.

En effet, le niveau de confiance qu'inspirent les entreprises labellisées RSE leur permettra de casser la glace et faire adhérer rapidement et massivement leurs partenaires aux MARC. ■

*Zakaria FAHIM
Expert comptable
Médiateur et arbitre
Managing partner BDO



À l'occasion du 16^{ème} anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

LE PRÉSIDENT ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION
NATIONALE DES PRODUCTEURS DE VIANDES ROUGES

ANPVR

Ont l'insigne honneur de présenter leurs vœux les plus respectueux et
les plus dévoués au **Guide Suprême de la Nation**

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU LE GLORIFIE

Et saisissent cette heureuse occasion pour renouveler l'expression de
leur indéfectible attachement au **Glorieux Trône Alaouite** et leur
mobilisation derrière leur **Auguste Souverain** pour la construction et
le développement économique et social du Royaume.

Puisse Dieu accorder longue vie à **Sa Majesté Le Roi** et le combler
en les Personnes de **Son Altesse Royale Le Prince Héritier Moulay**
Al Hassan, de **Son Altesse Royale Le Prince Moulay Rachid** et de
tous les membres de la **Famille Royale**.



Daesh, le nouvel épouvantail mondial

Voici une présentation succincte mais précise du mouvement sanguinaire de Daesh qui s'est érigé en Etat Islamique, de sa stratégie et de ses objectifs.

De quoi l'Etat islamique est-il le nom ? Entité monstrueuse qui est née des décombres du conflit syrien (180.000 morts), cette organisation terroriste est le symptôme de la maladie qui ronge le Moyen-Orient. Nihiliste et millénariste, elle est le résultat terrifiant de la vacuité politique dans cette région, où les mouvements qui ont suscité un espoir, du panarabisme aux révoltes arabes de 2011, se sont jusqu'ici soldés par un échec. Elle dit aussi l'abandon de l'Occident, qui a préféré détourner les yeux pendant que le monstre grossissait. Les décapitations des otages, terribles mises en scène de la barbarie, qui se sont succédées, ont laissé l'Occident hébété au point que Barack Obama a d'abord confessé qu'il n'avait «pas de stratégie face à l'Etat islamique». Ces actes barbares ont fini par fournir - enfin - un prétexte aux Etats-Unis et à leurs alliés, soutenus par les opinions publiques, pour réagir et intervenir.

Mais qui sont, au fond, ces fondamentalistes contre lesquels s'est formée une coalition internationale d'une ampleur inédite ? Que veulent-ils ? Comment assurent-ils leurs recrutements ? D'où vient l'argent qui finance leur action ? Pourquoi leur succès est-il en train de précipiter la chute d'un ordre mondial hérité de la Première Guerre mondiale ? Et enfin comment les combattre ? Voici quelques-unes des questions auxquelles nous avons tenté de répondre.

Comment est né l'Etat islamique ?

Ce mouvement est né en Irak, lorsque, pour combattre l'occupation américaine de 2003, une poignée d'anciens officiers de l'armée de Saddam Hussein et de fondamentalistes irakiens, rejoints par des djihadistes venus d'Afghanistan, prêtent allégeance à Al-Qaïda. Dès 2004, ce groupe commence



Une organisation sanguinaire qui attire les jeunes en mal de repères.

à diffuser des vidéos de décapitations d'otages occidentaux puis d'Irakiens, «traîtres» supposés. La logique fratricide de l'EI les conduit à déclencher une guerre confessionnelle contre les chiïtes. La barbarie de leurs exactions met bientôt le groupe au ban des plus fondamentalistes. Al-Qaïda les réprimande, et les tribus sunnites, encouragées par les Américains, finissent par les chasser de leur fief d'Al-Anbar, en Irak.

En 2007-2008, leur mouvance se réduit à une poignée de fanatiques qui se terrent dans le désert irakien. Deux facteurs expliquent le retour en force des barbares de l'Etat islamique. D'abord la haine que suscitent, chez les sunnites, le régime du Premier ministre irakien, Nouri al-Maliki, et ses milices chiïtes soutenues par l'Iran, qui se livrent à un véritable nettoyage ethnique et vidant une partie de Bagdad de ses habitants sunnites. Ce sont ces mêmes tribus qui avaient chassé les fondamentalistes en 2007 qui les appellent cette fois au secours.

Ensuite, le déclenchement de la révolution en Syrie en 2011 va faire du groupuscule un acteur majeur du djihad. Devant la montée des aspirations démocratiques, le clan Assad, issu de la minorité alaouite, une branche dissidente du chiisme,

exploite les divisions confessionnelles et relâche des centaines de combattants salafistes détenus dans ses prisons. Ceux-ci viennent grossir les rangs des deux principales organisations fondamentalistes. La première, le Front al-Nosra, créé en janvier 2012, a prêté allégeance à Al-Qaïda. La seconde Daesh, acronyme arabe de l'Etat islamique, qui apparaît en Syrie début 2013, est beaucoup plus ambitieuse et entend bien supplanter Al-Qaïda sur la scène du djihadisme mondial.

Qui le dirige ?

Le calife autoproclamé de l'organisation est un homme qui se fait appeler Abou Bakr al-Baghdadi. Le FBI a mis sa tête à prix à 10 millions de dollars. Il cultive le secret, et l'on sait bien peu de choses de lui. Même son nom de guerre est un leurre : Abou Bakr fait référence au premier calife et compagnon du Prophète, Al-Baghdadi signifie simplement de Bagdad.

L'homme qui est né dans la province de Diyala, dans l'est de l'Irak, en 1971, a grimpé tous les échelons de l'organisation terroriste pendant l'occupation américaine de l'Irak. Champion de la guerre contre les chiïtes, ceux que son organisation appelle les «Safavides haineux», il a aussi organisé 60 attaques simultanées qui ont fait 110 morts en un

jour, dès ses débuts à la tête de l'Etat islamique en Irak, en mai 2010.

Les quelques discours qu'il a postés sur internet, dont le dernier après avoir conquis la ville de Mossoul en juin dernier, montre que le chef de guerre sanguinaire est aussi un érudit de l'islam. Extrêmement ambitieux, le nouveau Ben Laden entend supplanter Al-Qaïda et son terrorisme des grottes. Ses discours en rimes, psalmodiés selon les règles strictes du tajwid, en font la synthèse improbable d'un prédicateur médiéval barbare et d'un télévangéliste du câble.

Qui sont les djihadistes de l'Etat islamique ?

Des quatre coins du monde, des volontaires affluent vers le pays de Cham, le nom islamique de la Syrie, pour rejoindre le plus grand djihad transnational jamais mené. Ce sont des laissés-pour-compte de l'intégration dans leurs pays respectifs qui y trouvent une identité fantasmée et une justification à leur violence. L'Etat islamique, grande entreprise de blanchiment de la délinquance, les attire comme un aimant. Ces volontaires sont persuadés que la fin des temps approche. On le voit dans leurs discussions sur les réseaux sociaux, tous veulent faire partie de cette ultime bataille qui se déroulera en Syrie contre les «croisés».

Comme l'a montré Jean-Pierre Filiu, cette sinistre collusion entre la technologie moderne et les superstitions les plus obscurantistes s'illustre par le titre du magazine de l'organisation «Daqib». Daqib est une localité du nord de la Syrie, sur la route entre Alep et la Turquie, mentionnée dans une prophétie apocalyptique très populaire chez les djihadistes comme le lieu de la confrontation décisive entre les musulmans et les «infidèles».

Aujourd'hui, plusieurs centaines d'Européens se sont placés sous la coupe de l'EI et sont destinés à être renvoyés dans leur pays d'origine en vue d'y perpétrer des attentats, comme Mehdi Nemmouche, accusé de la tuerie du Musée juif de Bruxelles.

Comment l'EI se finance-t-il ?

Dans un premier temps, les groupes fondamentalistes qui se battaient en Syrie, comme le Front al-Nosra ou l'Etat islamique, ont bénéficié de la générosité de donateurs privés ou étatiques établis dans les monarchies du Golfe. Mais depuis qu'ils se sont emparés des réserves de la banque centrale de Mossoul, deuxième ville d'Irak qu'ils ont

conquise en juin dernier, l'organisation est autonome.

Elle pratique le racket et l'impôt révolutionnaire dans les zones de Syrie et d'Irak qu'elle contrôle. Les prises d'otages lui procurent de grandes sources de revenus. Et elle a noué des relations d'affaires avec toutes les mafias intéressées par le pétrole sur lequel ses combattants ont mis la main. Résultat, l'organisation disposerait d'un trésor de guerre évalué entre 1 et 2 milliards de dollars.

Que veut cette organisation ?

Pour le groupe fondamentaliste, la lutte contre le régime de Bachar al-Assad ou contre celui de Bagdad est secondaire. Il s'agit surtout d'abolir les «frontières Sykes-Picot» qui découpent le Proche-Orient depuis la Première Guerre mondiale, de gagner des territoires et de porter la guerre sainte à deux pas de l'Arabie saoudite et de la terre de la mosquée d'Al-Aqsa (Jérusalem). Dans le même temps, l'Etat islamique veut consolider les territoires qu'il a conquis, ce qui le pousse à un certain pragmatisme. Il évite ainsi des confrontations frontales trop hasardeuses avec certaines milices chiites ou l'armée kurde.

Comment le combattre ?

Le groupe terroriste a prospéré dans les zones grises du Moyen-Orient. Il a occupé les portions de territoire irakien négligées par le pouvoir central et le nord-est de la Syrie parce que le régime comme l'opposition modérée lâchée par ses parrains occidentaux ont abandonné cette région. La reconquête des territoires pris par l'Etat islamique doit donc combiner des moyens politiques et militaires.

Sur le plan militaire, les frappes aériennes américaines ne suffiront pas, et la reprise des territoires doit impliquer en Irak le retournement des tribus sunnites contre leurs alliés et, en Syrie, un soutien militaire à l'opposition modérée. Sur le plan politique, le nouveau gouvernement irakien dirigé par Haïdar al-Abadi devra, comme le prévoit la Constitution, instaurer un régime fédéral dans lequel les provinces sunnites seraient dotées de pouvoirs plus importants.

Mais est-ce seulement possible, alors que l'Etat islamique ne cesse de consolider son pouvoir sur les villes qu'il a conquises et que les sunnites de la région, marginalisés et humiliés, ne semblent pas encore prêts, comme ils l'avaient fait en 2007 à se retourner contre les fon-

damentalistes qui les occupent ? Ce qui est sûr, c'est que les Etats-Unis et leurs alliés sont engagés durablement dans cette bataille, une nouvelle fois happés dans le bourbier du pays de Cham.

Comment les nommer ?

En arabe, l'acronyme de l'Etat islamique en Irak et au Levant donne «Daech», ad-Dawla al-Islamiyya

fi al-Iraq wa-Sham, un terme utilisé de manière péjorative par ses opposants. L'organisation fondamentaliste utilise plutôt le terme de «Dawla», l'Etat. Comme l'explique Jean-Pierre Filiu, Daech a enregistré une grande victoire en se faisant appeler «Etat islamique». Le groupe n'est évidemment pas un Etat, mais une machine de guerre qui contrôle un patchwork de ter-

ritoires. Faut-il pour autant utiliser une périphrase pour désigner les terroristes ? Les crimes odieux dont s'est rendue coupable l'organisation ont rejailli sur son nom, désormais synonyme de terreur. Sans être dupes de la propagande du groupe des coupeurs de têtes, ils rendent sans doute inutiles d'autres précautions sémantiques. ■

Le Nouvel Observateur



A L'OCCASION DU 16ème ANNIVERSAIRE DE L'ACCESSION AU TRÔNE DE S.M. LE ROI MOHAMMED VI

**LE DIRECTEUR GENERAL
ET L'ENSEMBLE DU PERSONNEL
DE L'OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL**

Ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI **Que Dieu le Glorifie**

**Leurs meilleurs vœux déferents de bonheur,
de santé et de longue vie, ainsi qu'à**

**SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE HERITIER MOULAY AL HASSAN,
A SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LALLA KHADIJA,
SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE MOULAY RACHID
ET A TOUS LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE.**

**Ils saisissent cette heureuse occasion pour renouveler au Guide Suprême
de la Nation, leur indéfectible attachement et l'assurer de leur mobilisation
permanente sous ses Hautes Directives.**



À L'OCCASION DU 16^{ÈME}
ANNIVERSAIRE DE L'INTRONISATION
DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU LE GLORIFIE



**La Holding Anouar Invest a l'insigne honneur de présenter ses vœux les plus déférents
à Sa Majesté le Roi Mohammed VI ainsi qu'à toute la Famille Royale.**

Elle saisit cette heureuse occasion pour exprimer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et réitérer sa mobilisation continue derrière Sa Majesté le Roi pour la réalisation des objectifs de développement économique et social de notre pays.